vinetur

# La baisse du marché viticole allemand pousse Habitat Weine à l’insolvabilité

La coopérative du Palatinat continuera à vendre ses stocks restants sous administration provisoire, tandis que son avenir à long terme reste incertain.

vendredi 2 octobre 2026



Une coopérative viticole de la région du Palatinat, en Allemagne, a été placée en procédure d'insolvabilité provisoire, ajoutant aux signes de tension qui pèsent sur le secteur viticole du pays alors que la demande des consommateurs continue de faiblir.

Habitat Weine eG, basée en Rhénanie-Palatinat, a indiqué avoir dû déposer le bilan, et le tribunal local de Bad Kreuznach a ordonné une administration provisoire de l'insolvabilité fin août, selon des médias allemands et des informations publiées par la coopérative. Les ventes des stocks de vin existants se poursuivent pour l'instant, tant qu'il reste des volumes en inventaire et que l'administrateur provisoire de l'insolvabilité approuve les transactions.

L'affaire concerne le vigneron Wolfgang Bender, dont la famille cultive la vigne dans le Palatinat depuis plus de 100 ans et sur quatre générations. Habitat Weine est, elle, bien plus récente. La coopérative a été fondée en 2021 après que Bender a restructuré l'entreprise familiale et tenté de l'orienter dans une autre direction.

Ce modèle était inhabituel pour une cave. Habitat Weine expliquait que l'entreprise était conçue, en quelque sorte, pour s'appartenir à elle-même plutôt que pour fonctionner comme un domaine privé traditionnel. Selon la coopérative, elle compte environ 180 membres. Les bénéfices ne devaient pas être distribués aux membres, mais conservés dans l'entreprise et utilisés en partie pour des mesures de préservation autour des terres cultivées. Bender mettait aussi l'accent sur la viticulture biologique.

Le site internet de la coopérative aborde désormais ouvertement les difficultés financières. Il indique que le dépôt de bilan était nécessaire et que la vente des vins restants va se poursuivre pour l'instant. Des ventes en entrepôt avec dégustations ont été annoncées pour plusieurs week-ends en octobre et novembre, puis également pour décembre.

La suite pour l'entreprise reste incertaine. La procédure d'insolvabilité provisoire ne signifie pas automatiquement que la cave va fermer, mais elle montre bien la gravité de la pression financière qui pèse sur l'exploitation. Pour l'heure, l'objectif immédiat est d'écouler les stocks restants.

Ce dépôt de bilan intervient dans une période difficile pour les producteurs de vin allemands plus largement. La consommation de vin en Allemagne recule depuis des années. Selon l'Institut allemand du vin, les personnes âgées de 16 ans et plus ont bu en moyenne 21,5 litres de vin par personne lors de l'année viticole 2024/25, contre 22,2 litres l'année précédente. La consommation totale s'est établie à environ 15,3 millions d'hectolitres sur cette période.

L'institut a lié ce recul à l'évolution des habitudes de consommation, à la hausse du coût de la vie et aux changements démographiques. Il a aussi indiqué que la faiblesse s'est poursuivie en 2025, lorsque le volume de vin acheté par les ménages privés a baissé d'environ 7 % par rapport à l'année précédente.

Pour les producteurs, la baisse des ventes se heurte à des coûts plus élevés. L'énergie, la main-d'œuvre et d'autres dépenses d'exploitation ont augmenté, tandis que de nombreux consommateurs sont devenus plus sensibles aux prix. En 2024, les vins allemands se vendaient au détail en moyenne 4,47 euros par litre, contre 3,72 euros par litre pour les vins importés. Les vins nationaux ont légèrement augmenté leur part de marché en volume, à environ 42,6 % en 2025, mais leurs volumes de vente ont tout de même reculé.

Bender a décrit ces problèmes comme faisant partie d'une plus large « crise du vin », et pas seulement comme un revers pour sa propre entreprise. Dans des propos cités par des médias allemands, il a dressé un constat sévère sur l'avenir de la filière viticole de la région, affirmant que dans 20 ans il n'y aura peut-être plus de viticulture là-bas.

Ses efforts pour éviter cette issue avaient commencé avant le dépôt de bilan actuel. Après avoir repris l'entreprise familiale en difficulté, il a d'abord misé sur la modernisation et la production biologique. Pendant la pandémie de Covid-19, d'importants canaux de vente ont été touchés par les fermetures de restaurants et l'annulation d'événements. Ensuite, il a transformé l'exploitation viticole en coopérative Habitat Weine afin de construire une structure moins dépendante de propriétaires individuels et davantage liée à des objectifs environnementaux.

Cette stratégie ne semble pas avoir suffi à compenser la pression conjuguée d'une demande plus faible et de coûts plus élevés. Les difficultés de Habitat Weine reflètent un défi structurel plus large pour la viticulture allemande, en particulier pour les petits producteurs ou les exploitations indépendantes qui tentent de fonctionner avec des exigences de production plus élevées et un pouvoir de fixation des prix limité.

La pression est devenue suffisante pour que le gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat propose désormais une aide financière afin de retirer définitivement de la production des terres viticoles productives. Le Land prévoit de verser 5 000 euros par hectare aux viticulteurs qui arrachent leurs vignes et sortent définitivement ces surfaces de la production. Les demandes doivent ouvrir en novembre via le portail d'information viticole de la chambre d'agriculture.

Cette mesure vise notamment à réduire le potentiel de production et à alléger la pression sur le marché du vin. Les viticulteurs qui accepteront cette aide perdront le droit de replanter la parcelle arrachée. Les autorisations existantes pour de nouvelles plantations sur leurs exploitations seront également annulées, et ils ne pourront pas demander de nouvelles autorisations pendant les 10 prochaines années. Ce programme ponctuel est financé par des fonds de l'Union européenne.

Cette réponse politique souligne jusqu'où le déséquilibre du marché s'est étendu au-delà des entreprises individuelles. La demande s'affaiblit dans de nombreux endroits au moment même où les producteurs font face à des coûts fixes élevés et à une concurrence intense sur les prix.

Pour le secteur des boissons, l'insolvabilité pourrait avoir des effets au-delà d'une seule coopérative. Si d'autres producteurs de vin subissent une pression similaire, cela pourrait peser sur les relations d'approvisionnement, la distribution locale et les prix dans certaines parties du commerce du vin, alors même que la consommation globale continue de reculer. L'affaire ajoute aussi une pression supplémentaire sur les entreprises qui vendent du vin aux côtés de la bière, des spiritueux et d'autres boissons, car le recul de la demande dans une catégorie peut modifier l'espace en rayon, les décisions d'achat et les marges sur l'ensemble du marché des boissons.

Chez Habitat Weine, toutefois, l’enjeu immédiat est plus simple. La coopérative tente de continuer à vendre ce qu’il lui reste pendant que la procédure d’insolvabilité provisoire suit son cours. On ne sait pas encore si l’entreprise pourra être préservée, restructurée ou transférée sous une autre forme.